

ARTICLE 2 : LE CHANTIER - LES ASPECTS TECHNIQUES

Description des tâches confiées aux jeunes sur le chantier :

Description de la réalisation finale attendue du chantier :

Durée et horaires journaliers d'activité :

Lieu de déroulement du chantier :

Description des conditions de travail, des matériaux et du matériel utilisés par les jeunes :

Description des dispositions particulières (encadrement, aménagement, organisation, etc.) prises (si besoin) pour assurer la sécurité des participants.

ARTICLE 3 : LE CHANTIER-LES ASPECTS PEDAGOGIQUES

Historique :

Comment est né ce projet de chantier? Quel rôle (éventuel) les jeunes ont-ils eu dans sa préparation ?

Encadrement pédagogique :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Structure :	Structure :
Fonction :	Fonction :

Encadrement technique :

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Structure :	Structure :
Fonction :	Fonction :

Précisez quel sera le rôle de l'encadrement technique et la durée de son intervention :

ARTICLE 4 : CHANTIER - LA CONTREPARTIE ATTRIBUEE AUX JEUNES

Contrepartie financière : €
et ou

Contrepartie en nature :

Description :

Valorisation (estimation en euros de la contrepartie en nature) :

ARTICLE 5 : LE BUDGET DU CHANTIER

DEPENSES		RECETTES	
<p><u>Matériel</u> (achat, location) :</p> <p><u>Matériaux</u> (précisez) :</p> <p><u>Nourriture</u> :</p> <p><u>Transport</u> :</p> <p><u>Encadrement pédagogique</u> :</p> <p><u>Encadrement technique</u> :</p> <p><u>Frais de gestion</u> de la structure organisatrice :</p> <p><u>Assurance</u> :</p> <p><u>Contrepartie</u> attribuée aux jeunes par le commanditaire :</p> <p><u>Autres</u> (précisez) :</p>		<p><u>Participation des familles</u></p> <p><u>Apports du commanditaire</u> :</p> <p>détaillez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériels, - matériaux, - mise à disposition de personnel... - contrepartie - <p><u>Apports de la structure organisatrice</u> :</p> <p>(détaillez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - encadrement pédagogique, - matériels - - <p><u>Subventions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - - <p><u>Autres</u> (précisez)</p>	
TOTAL		TOTAL	

ARTICLE 5 : LE PROJET DE VACANCES DES JEUNES

Résumé du projet de vacances des jeunes (si déjà existant au moment de la préparation du chantier) ; précisez les points suivants :

Thème :

Lieu :

Date :

ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

La structure organisatrice représentée par :

S'engage :

- A souscrire une assurance couvrant sa responsabilité civile et celle de tous les participants au chantier.
- A assurer l'encadrement éducatif nécessaire à la réalisation du chantier, tel qu'il a été défini dans la convention
- A accompagner le groupe de jeunes dans la préparation et la réalisation de son projet de vacances
- A signaler à l'organisme commanditaire, toute modification importante pouvant compromettre la réalisation par les jeunes du chantier
- A produire un bilan éducatif, qualitatif et financier du chantier

L'organisme commanditaire représenté par :

S'engage :

- A fournir un encadrement technique et la matière d'œuvre tel que définis à l'article 2 de la présente convention
- A signaler toute modification importante remettant en question le déroulement du chantier tel que prévu
- A verser la contrepartie financière ou fournir la contrepartie en nature telle qu'elle a été définie dans la convention

Les jeunes s'engagent :

- A signer un contrat d'engagement moral collectif avec la structure organisatrice (joint en annexe à la présente convention)

La structure organisatrice :

Représentée par :

Fait à _____ , le _____

Signature

Le commanditaire :

Représenté par :

Fait à _____ , le _____

Signature